



<http://journallepoint.ca>

journallepoint@hotmail.com

JOURNAL
Le Point
de PALMARIOLLE

CLDAO-hugolacroix

Vol. 11, No 8 - Décembre 2021



Le jour où elle a arrêté de croire au père Noël

Conte : André Chrétien



Impressionplus
La Sarre

IMPRIMERIE • CONCEPTION GRAPHIQUE
BANNIÈRES ET KIOSQUES D'EXPOSITION • AFFICHAGE
ENSEIGNES • ARTICLES PROMOTIONNELS
REPROGRAPHIE • RELIURE THERMIQUE

www.impressionplus.qc.ca • 819 333-2231 • 185, 2^e Rue Est, La Sarre (Qc) J9Z 2G7

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié
AMECQ

Culture et Communications
Québec

Sommaire

Nouvelles	2-3
Affaires municipales	10-11
Opinions	9
Vie communautaire	12 à 15

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	2-3-8
*Gilles Fortier	15
*Cercle de fermières	13
*Francine Gauthier	7
*Félix Goulet	18
*MFC	16
*Lise Bouillon	6

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Infographiste
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateurs : André Chrétien
Lise Bouillon
Rédacteur en chef: André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité
dans **LE PONT**

C'est une visibilité
incontournable

Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$

1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$

1/2 page 40 \$ - Page 70 \$

annonces classées 5 \$

journallepoint@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois



à Palmarolle Jean-Pierre Robichaud Élections municipales : Une nouvelle mairesse

C'est la candidate Véronique Aubin qui a remporté la victoire avec 341 voix contre 249 pour Aline Bégin, lui donnant une majorité de 92 voix.

Cinq cent quatre-vingt-dix électeurs se sont prévalus de leur droit de vote, soit 53,1 % de tous les inscrits. Ce taux de participation place Palmarolle au-dessus de la moyenne québécoise qui se situe à environ 44 % et en Abitibi-Témiscamingue à 35 %. Rappelons qu'aux élections municipales de 2017 à Palmarolle, le taux de participation se situait à 48 %.

À l'image de la vague jeunesse et féminine qui a déferlé sur un grand nombre de mairies au Québec le 7 novembre dernier, Palmarolle voit son conseil municipal à moitié renouvelé et rajuni.

En entrevue avec le Journal Le Pont, la nouvelle mairesse, Véronique Aubin, déclare ne pas être tellement surprise de sa victoire compte tenu de la vigoureuse campagne qu'elle a menée. Elle s'est dite honorée d'avoir été choisie par les citoyens et souhaite les représenter en étant à l'écoute de leurs attentes et de leurs besoins. Mère de deux fillettes, elle avoue compter sur l'appui de son conjoint pour s'investir dans l'administration municipale.

Le Journal a en outre rencontré Aline Bégin et cette dernière affirme être très sereine dans la défaite.



« J'aimerais remercier les citoyens qui, lors du dernier scrutin, m'ont réitéré leur confiance en votant pour moi », a-t-elle d'abord mentionné.

« Je tiens en outre à vous informer que mes objectifs d'implication pour la continuité de notre travail collectif et le succès de nos projets respectifs (La Maison des Aînés et le Marché public) me tiennent à cœur tout en souhaitant avec vous un avenir prometteur pour Palmarolle », a-t-elle réitéré.

L'avenir vous appartient

Jean-Pierre Robichaud

On a souvent déploré l'apathie de la jeunesse d'aujourd'hui devant la politique à tous les niveaux. Sauf en de rares occasions, depuis plusieurs années, la très grande majorité des jeunes ne s'impliquaient pas et ne votaient pas, ne se reconnaissant pas dans les enjeux proposés.

Or, à la vue de la quantité appréciable de ces derniers qui font cet automne leur entrée dans les conseils municipaux, force est de constater que les temps changent. Permettez-moi de prétendre que ce seraient surtout les jeunes qui, malgré les faibles taux de participation aux élections, ont élu les candidats jeunes. Il ne faut pas non plus négliger l'impact des réseaux sociaux, apanage de ceux-ci.

En revanche, se pourrait-il que, lentement mais sûrement, ce soient les gens âgés qui, ne se reconnaissant plus dans les valeurs véhiculées par cette nouvelle génération, baissent les bras et boudent le vote?

Retournons un peu dans le temps. Dans les années '60, un tsunami de nouvelles idées véhiculées par une jeunesse trop longtemps étouffée ébranlaient la génération qui les précédait. Nos parents, habitués à voter rouge ou bleu, moins pour les idées que pour le plus fort en gueule, nous sermonnaient sur notre volonté de vouloir changer les choses. Malgré les mises en garde et un féroce combat d'arrière-garde, cette génération fut vite dépassée.

Or nous constatons, en ce moment, un phénomène semblable quoique le discours ait fondamentalement changé. Les enjeux ne sont plus économiques, à tout le moins secondaires, mais plutôt axés sur des valeurs notamment familiales, environnementales et de qualité de vie. À cet effet, les femmes étant de plus en plus présentes en politique, il y a fort à parier que ce sont elles qui sont les plus interpellées par ces nouveaux enjeux et les amènent sur la place publique.

Le conseil municipal est un endroit unique pour faire ses classes en politique, à cause notamment de la proximité avec les citoyens. En outre, les dossiers et les enjeux étant de plus en plus variés et complexes, cela enrichit l'apprentissage. Parions que plusieurs de la classe de 2021 seront, à moyen terme, les dirigeants de demain aux niveaux politiques supérieurs.

En ces temps où une majorité de citoyens n'ont rien à cirer des élections municipales et font : Bof! Il faut saluer cette nouvelle génération qui décide de s'impliquer en politique municipale. Ce n'est pas un balayage certes, mais sûrement une tendance.

Après que la Commission Charbonneau eut mis à la porte toutes les crapules qui viciaient la démocratie municipale, cette jeunesse ouvre les fenêtres et apporte un vent d'air frais dans les salles de délibérations. Nous ne pouvons que leur dire : « L'avenir vous appartient! »



SUZANNE BLAIS
DÉPUTÉE D'ABITIBI-OUEST

Bureau Amos

📍 259, 1^{re} avenue Ouest, Amos,
(QC), J9T 1V1
☎ 819 444-5007

Bureau La Sarre

📍 29, 8^e avenue Est, La Sarre,
(QC), J9Z 1N5
☎ 819 339-7707



Le jour où elle a arrêté de croire au père Noël

André Chrétien

Il était une fois une petite fille de cinq ans qui vivait dans une contrée lointaine, appelée Roquemaure, en 1949. Elle s'appelait Claudette, la septième fille d'une famille qui deviendra nombreuse, car trois autres frères et sœurs naîtront à sa suite.

En ce mois de décembre, elle était encore la benjamine de la famille. Il est un dicton qui affirme que la septième fille d'une même famille hérite de nombreux dons particuliers. Oh oui! On vous entend déjà, chers lecteurs, dire : Eille! C'est de la superstition ça, moi je ne crois pas à ça. Eh bien! Peu importe votre adhésion à cette prémisse, il fallait se rendre à l'évidence, cette petite Claudette était d'une beauté, d'une intelligence et d'un esprit supérieurs. Non, elle n'était pas une blonde aux cheveux bouclés, aux yeux bleus comme dans les films américains. Elle était une brunette, grande pour son âge, les yeux ronds garnis de petites billes noires, toujours en mouvement, des yeux d'où émanait la lumière, des yeux qui couvraient toujours un large panorama. Elle voyait tout, elle enregistrait des images à la vitesse de l'éclair pour les classer dans son « disque dur » entre ses deux oreilles, elles aussi toujours grandes ouvertes.

Son père Étienne l'adorait sa mignonne petit Cloclo comme il l'a prénommait amoureusement. Quand il entrait à la maison après une journée de dur labeur en forêt, c'est elle qui, la première, se garrochait dans ses bras grands ouverts puis elle écrasait son visage un moment dans son épaisse bougrine de laine qui dégageait des arômes d'épinettes et de sapins frais coupés.

Et, le soir avant le coucher, il l'a prenait sur ses genoux, il la berçait en la laissant appuyer sa tête sur son épaule. Un soir, il lui avait dit : « Cloclo, tu

commences à être grande pour te faire bercer, tes pieds sont à la veille de toucher à terre. »

Cette remarque ne lui enleva pas le plaisir de ces moments de bonheur accrochée au cou de son papa chéri. Ses grands frères aussi l'adoraient, lors de son cinquième anniversaire chacun avait fourni son écot pour lui offrir une superbe





poupée, elle avait la taille et le visage d'un nourrisson. De plus, elle pleurait, elle buvait au biberon par sa mignonne petite bouche et, de ce fait, elle devait aussi faire pipi. Pour Claudette c'était un vrai bébé, sans cesse elle la cajolait, la changeait de couche et l'habillait de tous les atours vestimentaires d'un trousseau que sa maman et ses grandes sœurs lui fabriquaient de leurs mains habiles.

Une semaine avant Noël, Claudette et sa sœur Aline, d'un an son aînée, jouaient à la madame avec chacune son poupon. La bisbille éclata entre les deux « matantes ». Aline n'avait qu'une poupée ordinaire, elle jalousait un peu sa jeune sœur qui était la « mère » d'un bébé beaucoup plus beau et charmant que le sien. Le différend entre les deux mamans dégénéra au point où « leurs enfants » en furent victimes. On voulut s'arracher les poupées des mains, des bras, l'une de l'autre. Pour une meilleure prise, Claudette attrapa d'une bouchée le pied de la catin d'Aline, si bien que cette dernière fut amputée des orteils jusqu'au genou. Il s'ensuivit des pleurs et des cris et, avant qu'on en vienne aux coups, le père, Étienne, a dû intervenir voyant le pied mordillé et arraché de la poupée d'Aline. Sans trop juger les conséquences de sa réaction, il ordonna à Claudette de céder sa propre poupée à sa sœur en guise de réparation. Une décision prise sous l'effet du moment, un mélange d'impatience et de pitié. Cela engendra, à partir de cet instant, une profonde peine de la maman dépossédée de son bébé, une peine sans bornes... ce petit être adoré qu'elle n'avait de cesse de caresser, de dorloter, d'embrasser et de serrer sur son cœur depuis presque six mois.

Finis aussi les câlins de son papa, fini le berçage avant le dodo. La petite Cloclo se referma comme une huître, elle devint muette, les seuls mots qui sortaient de sa gorge étaient des sanglots et des gémissements quand elle allait au lit sans sa poupée chérie. Si la douleur était si forte pour la petite fille, elle ne l'était pas moins pour Étienne. Lui aussi souffrait profondément de savoir sa fille si malheureuse. Il regrettait sincèrement cette sanction imposée à sa Claudette qu'il affectionnait par-dessus tout. Mais il ne pouvait pas changer sa décision, dans ce temps-là, l'autorité du père ça ne se contestait pas. D'autant plus que s'il avait voulu revenir sur cette décision, il lui aurait fallu enlever le bébé à Aline pour le redonner à Claudette, autre drame qu'il ne voulait pas revivre.

Ses journées de travail autant que ses nuits étaient hantées par « ce conflit » avec sa Cloclo. Il ne pouvait pas chasser de son esprit ce cauchemar qui lui grugeait le cœur. La veille de Noël, il n'en pouvait plus de cette atmosphère malsaine et lourde qui s'épaississait de jour en jour. De bonne heure, il se leva et, plutôt que de se diriger vers son chantier à l'extrémité de sa terre, il commanda à son cheval, Den, de prendre la route, « le rang », direction est. Il savait que, quinze milles plus loin, à Palmarolle, une dame Fortin tenait un magasin général où elle se faisait une spécialité de remplir ses étalages de jouets pour Noël. Et, les cadeaux pour les petites filles, ça se résumait presque toujours par des « catins » comme on disait, de tous les formats et de tous les prix. Toute la maisonnée ignorait et se questionnait à savoir où était donc allé le père? En rentrant

le soir, après un périple de plus de huit heures, il descendit de sa carriole avec une boîte qu'il remit à son épouse pour qu'elle la range discrètement dans la chambre des maîtres...

Une partie de la maisonnée assista à la messe de minuit. Dès le retour à la maison, on réveilla les plus petits pour un beau rassemblement, la joie et la gaité remplissaient le cœur de tous. Pas tout à fait, car la petite Claudette savait qu'elle devait sans doute passer la nuit de Noël sans son bébé adoré. C'est dans la bonne entente quand même qu'on prit le réveillon, la maman, les grands garçons, les grandes filles, et les trois derniers rejetons, âgés entre 22 mois et quatre ans, nés après Claudette. Il ne manquait qu'un élément à l'allégresse de tous, papa Étienne était songeur et Claudette, sa petite « chou chou », avait toujours le mal à l'âme... Puis à la fin de ce repas nocturne, on se rassembla, comme de coutume, autour du sapin rutilant de toutes ses couleurs et brillant de tous les reflets de ses guirlandes et de ses boules.

Ce furent des cris de joie à chaque cadeau que l'un et l'autre, l'une ou l'autre déballait. Des objets simples, des babioles peu coûteuses, on n'était pas riche dans ces années de « colonisation » comme on appelait cette période. Puis arriva le tour de la cadette d'ouvrir une boîte un peu plus volumineuse que les autres. C'est avec peu d'enthousiasme et sans empressement qu'elle entreprit d'ouvrir le cadeau que le père Noël lui avait laissé, dans la nuit, au pied de l'arbre de Noël. Nonchalamment, elle enleva le papier imprimé de grelots et de fleurs rouges et, faufilant ses petits doigts dans l'embrasure du couvercle, elle ouvrit lentement la boîte. Hein! Quoi? Un grand cri sortit de sa poitrine, un cri de ravissement et d'euphorie. « Mon bébé! Ma poupée! Elle est revenue; le père Noël me l'a rapportée! » Puis, soudain sidérée, elle se tut. Un éclair traversa sa petite tête : Comment le père Noël a-t-il su que j'avais perdu ma précieuse poupée? Comment pouvait-il deviner la profondeur de ma peine? Comment ce vieux bonhomme à la grosse bedaine a-t-il pu, du pôle Nord, savoir exactement de quelle poupée j'avais été privée? Non, non, c'est pas le père Noël! De ce mystère, elle cherchait la réponse. Le doute la fit à l'instant se retourner, ses petits yeux remplis de questions rencontrèrent le regard de son père... Pour la première fois, elle les vit pleins d'eau.

La vérité lui apparut soudain. C'est en pleurant de joie et de bonheur qu'elle sauta, avec sa poupée retrouvée, sur les genoux de son papa, lui enlaçant le cou de ses bras grêles et le couvrant de baisers. Elle n'avait plus la force de parler, trop étouffée par l'émotion. C'est à partir de cet instant qu'elle a cessé de croire au père Noël; elle a su qu'un vrai père, c'est bien plus qu'un père Noël. Celui-là le plus beau des cadeaux qu'il lui avait offert, c'était son amour, ce dont elle lui fut reconnaissante toute sa vie.

Épilogue : Claudette et Aline sont devenues, après ce Noël, d'heureuses « matantes » avec des nièces qui se ressemblent comme des jumelles.

Droit d'utilisation d'une source ou d'un cours d'eau



Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site : www.justice.gouv.qc.ca/vos-differe-nds/rapports-de-voisinage

Lise Bouillon

Si une source se trouve sur votre propriété, vous avez le droit de l'utiliser et de l'aménager.

Vous pouvez aussi utiliser l'eau de tout lac ou étang qui se trouve entièrement sur votre propriété, si vous le faites pour vos propres besoins et que vous prenez soin d'en préserver la qualité.

Si vous êtes propriétaire d'un terrain riverain, vous pouvez, pour vos besoins, utiliser les eaux du lac ou du cours d'eau qui borde ou traverse votre terrain. Vous devez toutefois respecter les conditions suivantes :

- vous devez rendre ces eaux à leur cours ordinaire, sans modification importante de la qualité et de la quantité de l'eau;
- vous ne pouvez, par votre usage, empêcher l'exercice du même droit par les autres personnes qui utilisent ces eaux.

Enfin, de façon à éviter la pollution ou l'épuisement de l'eau, une personne ayant droit à l'usage d'une source, d'un lac, d'une nappe, d'une rivière souterraine ou de toute autre source d'eau courante, peut exiger la destruction ou la modification de tout ouvrage qui pollue ou épuise l'eau, à moins que cela ne soit contraire à l'intérêt général.

Qui est le propriétaire d'une source d'eau?

Les eaux souterraines relèvent du régime de l'article 552 du Code civil aux termes duquel " la propriété du sol emporte la propriété du dessus et du dessous ". Le propriétaire du terrain a donc le droit de disposer librement des eaux de source et des nappes souterraines.

Qui est propriétaire des berges d'une rivière?

Les cours d'eau non domaniaux : les particuliers ou les communes sont propriétaires de la berge et de la moitié du lit du cours d'eau (art. L. 215-2 du Code de l'environnement).

C'est le cas des rivières et ruisseaux présents sur le territoire du Syndicat d'Aménagement Gartempe et Creuse (SYAGC), sauf de la Creuse.

Qui doit nettoyer la rivière?

En application des articles L 215.14 et suivants du Code de l'environnement et de l'article 114 du Code rural l'obligation d'entretien des cours d'eau (lit et berges) incombe aux propriétaires riverains.

Qui doit entretenir un RU (petit ruisseau)? Une obligation d'entretien

Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau privé est tenu à son " entretien régulier " (article L. 215-14 du Code de l'environnement).

Restaurant Au Ptit Bonheur

Services offerts

- Menu du jour
- Repas pour emporter
- Brunch du dimanche
- Salle privée
- Terrasse

(819) 787-3777
175 Principale, Palmarolle

Propriétaires: Franco et Valérie Boudreau, Guy Bélanger

Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau
PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES

84, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K9
Tél.: (819) 333-1160
Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à

Joyeux\$\$\$ Noël\$\$\$



Francine Gauthier

En cette fin d'année, les différents changements qui ne sont pas de bonne augure auxquels nous sommes confrontés continuent de s'accumuler et notre faculté d'adaptation est mise à rude épreuve...

Beaucoup d'informations sont portées à notre attention par les médias. À l'émission Moteur de recherche (Radio-Canada), entre autres, cette note à l'effet qu'en provenance de pays lointains tels que la Chine, l'Inde ou le Vietnam, la marchandise destinée à remplir les étalages des magasins à rayons tarde à nous parvenir. Les commerçants déchantent... Les chaînes d'approvisionnement sont brisées. On nous prévient qu'il y aura sans doute pénurie de produits et qu'il nous faut hâter notre magasinage des Fêtes, sinon, nous risquons la déception devant des tablettes vides... Vous paniquez?

S'opère en même temps une certaine prise de conscience lorsqu'on nous donne à voir d'immenses porte-conteneurs chargés à bloc qui prennent la mer de l'Orient vers l'Occident. Ce n'est qu'une fraction de ce qui devrait normalement nous être livré puisque 75 % des commandes n'arriveront pas à destination. Il y a des problèmes à tous les niveaux. Déjà qu'on ne sait pas vraiment comment sont produits les biens et services dans ces pays qui subissent aussi la pénurie de main-d'oeuvre, les fermetures d'usines, les pannes d'électricité, l'inflation, toutes dues à la pandémie. Normalement, les commerçants font 40 % du chiffre d'affaire annuel précisément en cette période effervescente de l'imminence du temps des Fêtes. Cette année, le doute s'immisce. L'économie vacille et nous sommes témoins des efforts décuplés pour que tout rentre dans l'ordre à temps pour Noël. À quelle enseigne logeons-nous? D'abord, achetons localement et voyons voir si nos valeurs peuvent tenir la route. Si l'on ferme volontiers les yeux sur tous les enjeux à l'échelle mondiale pour mieux nous conforter dans une tradition de surenchère factice, on se goure sur le vrai sens de Noël.

Peut-être la fête sera-t-elle un peu différente cette année, pour simplifier. Pourquoi pas? La cohue caractéristique de l'avent n'inspire pas tout le monde, après tout. Ni Amazon, assez riche pour rafler tout ce qui transite par la voie des airs ou des eaux. C'est, en quelque sorte, le bon moment de questionner le vrai sens de cette fête reconnue commerciale. Quand on se pose la question, à savoir ce qui compte le plus pour l'un et pour l'autre, la perspective de la rencontre ravit tous les coeurs! C'est notre motivation première. Après, viennent la chaude maison décorée à souhait, l'opulence de la table qui s'exprime à travers les spécialités culinaires de ceux et celles qui mettent volontiers la main à la pâte pour créer l'événement mémorable, les joies de l'hiver avec les promenades au bois, la lumière si particulière de ce temps de l'année, la musique choisie, etc. Tout cela vous semble cliché? Et pourtant, c'est du solide. Nous sommes riches d'être ensemble pour les moments qui comptent vraiment. Terminer l'année solidaires en trouvant parmi l'entourage les appuis inconditionnels et les amitiés indéfectibles qui nous font envisager la nouvelle année confiants et bienveillants.

Quant aux enfants, si la question les interpelle, ipso facto, ils vous diront - pour la plupart - les cadeaux! Les montagnes de cadeaux! Et on peut les comprendre puisqu'à lui seul, le déballage ressemble à un tour de magie et l'élément de surprise reste capital. Tous, nous savons que le risque existe tout de même qu'ils vivent une déception si... le père Noël ne peut répondre à leurs attentes! À nous de relever le défi de planifier l'alternative, le cas échéant. Voyons donc si nous pouvons vivre le compromis dans un équilibre entre la profondeur et la légèreté pour que tous y trouvent le bonheur attendu. Nos coeurs ne peuvent trouver la joie qu'en répondant à leur désir de vérité et d'équité.

Fêtons Noël ensemble! À l'an prochain!



M. DAMASE BÉGIN et Mme BÉGIN (Marie-Anne Turmel)
au programme du « Réveil Rural » en 1946.

Rétrovisseur



Damase Bégin

De colon à cultivateur prospère

Tiré de Hier à Palmarolle, Gérard Ouellet

1^{re} partie

Jean-Pierre Robichaud

Par une claire matinée de mi-septembre, alors que le soleil rend plus prononcé, au milieu des résineux, le jaune des trembles dorés par les gelées de la fin d'été, un chaland, chargé à plein bord, descend paresseusement la rivière La Sarre, naguère encore la « White Fish », du nom du poisson qui y foisonne.

Xavier Couillard, fils d'un pionnier de Palmarolle, est à la gouverne de son transport. Il a le visage épanoui, le nautonier, car il conduit une nouvelle famille dans son canton; elle s'ajoutera aux trois ou quatre qui y vivent déjà.

On est peu loquace à bord pourtant : le bruit plus ou moins régulier du moteur est à peu près seul à rompre le silence de la grande nature dans laquelle, à chaque seconde, la barque enfonce un peu davantage ses cinq occupants.

À la poupe, à côté du batelier, se tient, droit comme un I, un grand gaillard à l'air résolu et dans la force de l'âge. Au fait, il n'est pas inconnu dans la région, celui-là : il y rôde depuis une quinzaine déjà. L'on a appris ainsi qu'il a quitté sa paroisse de Sainte-Germaine Dorchester avec l'intention de s'établir dans le canton Palmarolle nouvellement ouvert. L'homme est sérieux car il a acheté deux lots; et voici que s'amènent quelques-uns de ses enfants avec ses biens meubles.

Tout près de lui, chaudement vêtue, car l'air est « frisquet », assise sur un coffre, une jeune fille a les yeux rivés sur le sillage peu pro-

noncé que le chaland laisse traîner derrière lui. Elle a un peu le vague à l'âme, la jeune fille, mais ses yeux bleus dénotent une âme énergique.

Le batelier aussi se prend à rêver. Il regarde à la dérobée la voyageuse. Mais à quoi rêve-t-il au juste? C'est que les « créatures » n'abondent pas au canton Palmarolle : un jour prochain, celle-là pensera à se marier...

À la proue, deux jeunes gens qui se ressemblent comme deux frères jumeaux se tiennent assis côte à côte. Pas de doute : ceux-là aussi sont les enfants de l'homme voisin du nautonier. Celui qui aujourd'hui connaît quelque peu l'histoire de l'Abitibi, et de Palmarolle en particulier, a tôt reconnu dans les nouveaux venus : la famille de Damase Bégin, ce colon qui en 1921 s'établissait dans la future paroisse de Notre-Dame et qui, un quart de siècle plus tard, sera le seul survivant des tout débuts à y cultiver la terre : les autres seront ou morts ou partis ailleurs, tandis que certains se seront employés à d'autres tâches, tel Héras Richard qui a toujours exploité une scierie.

C'est à la fin d'août que l'on a vu pour la première fois Damase Bégin dans l'ouest abitibien. Il arrivait alors de Hearst où, sur le conseil du missionnaire-abbé Philibert Grondin, il s'y était rendu avec l'intention de s'établir. L'aspirant-colon s'était trouvé dépaycé dans l'Ontario-Nord et n'y avait pas découvert d'ailleurs ce qu'il désirait; pas plus que ne l'avait satisfait la visite qu'il avait faite

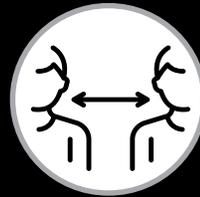
précédemment dans la région gaspésienne de Sainte-Anne-des-Monts. Dans son voyage à Hearst notre homme était accompagné de huit coparoisiers de Dorchester. Tous rebroussèrent chemin. Seul, Damase Bégin, à la suite d'une conversation dans les chars avec un compagnon de banquette, résolu de piquer une pointe en Abitibi. Bien lui en prit : il trouva dans Palmarolle de quoi réaliser ses rêves de défricheur.

Comme il fait avec quelques-uns de ses enfants par cette mi-septembre, M. Bégin a alors descendu la rivière La Sarre, franchi une partie du lac Abitibi puis remonté la rivière Dagenais. À environ quatre milles de la gueule de ce cours d'eau, il a trouvé les lots qui lui conviennent pour lui-même et pour les fils qu'il aura à établir plus tard. Le nouveau venu a tôt fait de décider. Ses deux lots achetés, il revient à Sainte-Germaine Dorchester et fait part à sa femme de ses faits et gestes. Marie-Anne Turmel est courageuse : il ne lui vient même pas à l'idée de tenter de dissuader son homme.

D'ailleurs, à la tête d'une famille de douze enfants, dont seuls les deux aînés sont établis, on n'a pas le choix. Le couple décide de vendre dans la semaine même tout ce dont il n'aura pas besoin ou ce qu'il est impossible de songer à transporter en pays neuf. L'encan fait, il restera tout de même, en plus du cheval, assez de mobilier et d'instruments aratoires pour remplir un wagon.

Contre la COVID-19,

on se lave les _____, on
porte un _____ et on garde
nos _____ avec les autres.



On continue
de se protéger.

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

Réponses : mains, masque, distances. On savait que vous le saviez.

Le nouveau Tide



Depuis cinquante ans, je me fais rabattre les oreilles par les messages publicitaires du savon à lessive Tide. Au commencement, c'était à la « TV en noir et blanc », on voyait les « madames » en tablier verser dans la lessiveuse à tordeur des doses de poudre blanche, tout en répétant : Mon Tide est le meilleur savon à lessive, il rend mon linge plus propre que tous les autres détergents.

Cinq ans plus tard, la madame était encore devant sa lessiveuse, mais plus jeune, pas de tablier, bien coiffée, fard aux joues et rouge aux lèvres. C'était le nouveau Tide avec des petits cristaux qui procuraient des effets magiques sur le linge et donc, meilleur que le Tide précédent!

Passons à un autre quinquennat : toujours une jeune dame, en robe de soirée, escarpins aux pieds, et son conjoint qui « fait semblant » de participer à la corvée du lavage en lui tendant des chaussettes et des bobettes qu'elle insère dans la machine à laver par la porte avant d'un appareil moderne, à côté duquel on distingue un sèche-linge, une sècheuse comme on dit ou une « shesseuse » comme nos grands-parents disaient.

Et passons encore cinq ans. Que nous annonce-t-on? Un détergent miracle, en liquide maintenant, bien sûr, encore meilleur que le Tide précédent : Il lave plus blanc et les couleurs sont plus éclatantes, nous déclare le couple de jeunes mariés, le sourire aussi éclatant que la blancheur du linge. Puis on arrive quelque cinq années après avec un nouveau produit, en rouge, bleu et orange; ça ressemble à un limaçon qui contient le tout nouveau Tide si facile à utiliser, si facile que la « madame » est disparue. C'est l'homme qui maintenant se pavane devant la laveuse, nous montrant cette petite capsule magique qui contient le liquide magique et, en un geste magique, il la dépose dans le mini-tiroir de la belle Samsung toute rutilante qu'un non-initié prendrait pour une télévision... Et voilà le côté moralisateur qui plaît tant aux féministes : enfin l'homme modèle qui participe aux travaux ménagers, ce que les « bien-pensantes » réclament depuis deux siècles avec raison...



Regardons la dernière publicité de Procter & Gamble pour son produit vedette : le Tide... c'est encore la formule améliorée. Il est sans phosphate ce qui ne l'empêche pas d'être encore plus performant que le Tide précédent. Et, là, attachez bien votre tuque. C'est encore un homme heureux comme un « savon » dans l'eau qui exprime son bonheur par un sourire étincelant de blancheur, d'autant plus lumineux, que c'est un bel homme « représentant d'une communauté issue d'une minorité visible » ... (Oh! fais attention à ce que tu écris le vieux). Cela mettra encore plus en évidence le pouvoir du nouveau Tide à rendre vos vêtements encore plus blancs que blancs.

Après cinquante ans, moi, le vieux grincheux, je me questionne sérieusement sur l'efficacité du Tide que ma mère utilisait dans la « laveuse à bras » de mon enfance. S'il s'est tellement amélioré depuis ce temps, c'est qu'il devait être drôlement nul à l'époque... Tachait-il le linge au lieu de le détacher?



Merci pour votre confiance!

**C'est avec beaucoup de plaisir
que le travail continue.**

Gardons contact!

lemire.info | Sebastien.Lemire@parl.gc.ca | 819 762-3733

33-A rue Gamble Ouest, RC 15
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R3





Prochaine séance du conseil 6 décembre 2021

La séance a lieu à 19 h, au 124 rue Principale, Palmarolle

Les séances ont lieu le premier lundi du mois (sauf exceptions) à 19 h à la grande salle du Centre municipal, située au 124 rue Principale, à Palmarolle.

Si vous avez des demandes au conseil municipal ou des questions reliées aux séances du conseil, vous pouvez contacter la Municipalité au 819 787-2303, poste 221 ou par courriel à l'adresse palmarolle@mrcao.qc.ca en indiquant clairement que c'est une question pour le conseil municipal.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Vous avez réservé une salle au centre municipal pour le temps des Fêtes?

N'oubliez pas de venir chercher vos clés au bureau municipal au plus tard le vendredi 17 décembre, à 16 heures.

JOYEUX NOËL
ET BONNE ANNÉE



ORDURES ET RECYCLAGE PENDANT LES FÊTES

Il n'y aura aucune interruption des collectes des ordures et des matières recyclables cette année pendant la période des Fêtes.

Nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de déposer les cendres de poêle directement dans les bacs à ordures.

MESSAGE

L'entrepreneur J.L.R. qui effectue la collecte des ordures et du recyclage demande aux citoyens leur collaboration en installant des réflecteurs des deux côtés de leurs bacs. Ceci est demandé parce que l'entrepreneur débute sa tournée très tôt le matin et que la visibilité n'est pas toujours très bonne et les réflecteurs aident grandement à repérer les bacs.



LES CENDRES NE VONT PAS DIRECTEMENT DANS LES ORDURES!

Nous désirons vous transmettre encore ces informations importantes concernant la disposition des cendres de poêle dans le bac à ordures ménagères. Comme vous le savez, les cendres doivent être éteintes, complètement refroidies et sèches lorsque vous en disposez. (Règlement municipal n° 218).

Afin que les éboueurs puissent travailler en toute sécurité, nous vous demandons de mettre vos cendres complètement refroidies dans des sacs-poubelles fermés avant de les déposer dans le bac à ordures. Ainsi, le personnel et l'équipement seront protégés, car il est extrêmement dangereux pour ces travailleurs de devoir respirer la poussière de cendres, très irritante pour les yeux, lorsque celles-ci sont malheureusement mises directement dans le camion. De ce fait, vos bacs seront plus propres et votre collaboration sera vraiment appréciée par les travailleurs et l'entrepreneur en plus de prévenir les accidents de travail et les incendies dans les camions.

Afin de respecter les normes de sécurité et le Règlement municipal n° 218, nous vous rappelons aussi que les cendres déposées dans les contenants en métal (comme les chaudières ou les seaux) avec ou sans couvercle, placés au côté du bac vert, ne seront pas ramassées par les éboueurs puisque ces récipients empêchent les cendres de refroidir adéquatement et présentent un risque d'incendie à l'intérieur du camion.

Sachez que, toujours selon le Règlement municipal n° 218 à l'article 13.1, vous vous exposez à une amende pouvant atteindre 300 \$:

« Toute contravention au présent règlement rend le délinquant passible d'une amende ne dépassant pas trois cents dollars (300 \$), sans préjudice des autres recours qui peuvent être exercés contre lui. »

En période hivernale, des priorités pour la sécurité de tous



La Municipalité de Palmarolle tient à rappeler à ses citoyens et aux entrepreneurs que les opérations de déneigement sont complexes et nécessitent d'abord et avant tout la collaboration de tous pour être menées de manière efficace et sécuritaire.

La durée du déneigement varie selon l'importance, la fréquence, la durée des précipitations, le bris de certains équipements ainsi que l'ensemble des conditions climatiques (pluie, vent, grêle, poudrerie, etc.) Les véhicules affectés au déneigement ne peuvent être partout à la fois.

Il faut préciser que le moment de la journée où se déroulent les opérations a une incidence sur la durée du travail à effectuer. En plein jour, la circulation et les automobiles garées en bordure des rues nuisent aux opérations et ralentissent leur progression.

Pour faciliter les opérations de déneigement sur le territoire de la Municipalité de Palmarolle, les citoyens sont invités à observer les consignes suivantes :

Le déneigement de votre entrée de cour est votre responsabilité

Le déneigement de votre entrée, qu'il soit exécuté par vous-même ou par un entrepreneur privé, doit respecter le règlement municipal.

Le fait de déposer de la neige, de la glace ou toute obstruction sur une voie publique constitue une nuisance et contrevient à la réglementation municipale. La neige enlevée de l'entrée doit être déposée sur votre terrain. Elle ne doit pas être mise devant les propriétés voisines ou de l'autre côté de la rue. Il est de votre responsabilité d'en aviser l'entrepreneur qui déneige votre entrée.

Pour les citoyens comme pour les entrepreneurs en déneigement, tel que stipulé à l'article 3 du Règlement 188 de la Municipalité, « Il est strictement défendu à tout proprié-

taire, locataire ou occupant de prendre la neige se trouvant sur son terrain, ou tout autre endroit et de la laisser le long ou en travers des trottoirs, rues, avenues, ruelles ou rangs de la Municipalité. » Toute personne qui enfreint ce règlement est passible d'une amende.

En plus des dangers évidents pour les véhicules qui circulent, le fait de pousser, souffler ou de laisser de la neige sur une route pourrait aussi occasionner un danger autant pour vous que pour les opérateurs de chasse-neige.

De plus, le propriétaire d'un terrain situé à une intersection de voies publiques ne doit pas laisser s'accumuler de neige pouvant réduire la visibilité des automobilistes.

Restriction de stationnement de nuit du 1^{er} novembre au 1^{er} mai

Du 1^{er} novembre au 1^{er} mai inclusivement, il est interdit de stationner un véhicule sur la voie publique la nuit entre 23 h et 7 h (selon le Règlement n° 176 de la Municipalité de Palmarolle), dans tous les secteurs résidentiels définis par le règlement.

Dans les autres secteurs, tous les conducteurs et propriétaires de véhicules devront se conformer aux informations contenues sur les enseignes installées.

Nous avons besoin de votre collaboration volontaire pour faciliter le travail des déneigeurs. En effet, lorsqu'en milieu urbain, sur les rues et avenues, des véhicules sont stationnés des deux côtés d'une rue ou avenue, il est impossible au chasse-neige de passer. C'est trop étroit et les véhicules empêchent le déblaiement complet de la rue. Et en conséquence, la rue ne peut être déneigée convenablement.

Nous aimerions votre collaboration en modifiant vos habitudes de stationnement, c'est-à-dire que lorsque vous voyez un véhicule

stationné sur un côté de rue ou avenue et que vous désirez vous y stationner également, de bien vouloir vous stationner du même côté que le premier arrivé, et ainsi de suite pour les autres véhicules qui arrivent après. En ayant tous les véhicules stationnés du même côté de rue, le chasse-neige aura beaucoup plus de facilité à passer et à se retourner rendu au bout de la rue. Le deuxième côté de rue serait alors fait le lendemain, lorsque les véhicules seraient stationnés du côté déblayé la veille.

De plus, il est souvent rapporté par les déneigeurs, que plusieurs citoyens ont des camionnettes stationnées dans leur entrée, mais que l'arrière de celle-ci dépasse de l'autre côté du banc de neige, dans la rue. Il est très important que votre véhicule soit entièrement stationné dans votre cour. Les déneigeurs n'ont pas l'intention de faire du « slalom » avec les chasse-neige afin d'éviter d'accrocher vos véhicules mal stationnés.

Véhicules de déneigement

Restez à une distance sécuritaire derrière les véhicules de déneigement lorsque les feux clignotent.

Afin d'accomplir un travail adéquat, les chasse-neige et les camions épandeurs de sable doivent circuler plus lentement que les véhicules ordinaires. Le chasse-neige projette de la neige, ce qui réduit considérablement la visibilité à proximité de celui-ci. Il peut donc être dangereux de doubler un chasse-neige.

Aucun bac n'a sa place dans la rue

Ensemble, laissons nos rues dégagées afin d'en faciliter l'entretien. Les jours de collecte, assurez-vous de positionner vos bacs sur votre propriété de façon à ne créer aucune obstruction dans la rue. Autrement, la bordure de rue ne peut être déneigée efficacement et vos bacs risquent d'être endommagés.



Meilleurs vœux pour les fêtes et que le nouvel an nous apporte tous sérénité et joie!

Aline Bégin

L'occasion des fêtes est la période idéale pour se rappeler les valeurs d'harmonie et de paix dans un esprit de partage. Le temps des fêtes évoque souvent plein de souvenirs. En ce qui me concerne, j'en ai un particulier que j'ai plaisir à vous partager.

Vous vous rappelez à l'adolescence où nous chantions à l'unisson, cet acte de déclaration solennelle lors de notre adhésion au Club 4-H : Honneur, Honnêteté, Habileté, Humanité. Nous avons plaisir à partager des expériences communes qui aujourd'hui peuvent paraître banales. Autrefois la créativité n'était pas au premier plan de toutes les classes à l'école. Nous en profitions pour organiser des activités qui se référaient à l'observation de la nature sous tous ses aspects. La relation en société en était le fondement.

Dès lors, chacun de mes engagements sociaux et politiques ont influencé mes actions en ce sens. L'objectif ayant été de favoriser la rencontre, le partage et le dialogue. Chaque fois j'ai eu de nombreux défis à rencontrer dans l'intention de favoriser ces valeurs, fondement d'une société inclusive pour l'épanouissement de tous. Inévitablement de nombreuses réalisations ont pris leur envol sous forme de coopératives. J'y ai siégé souvent avec toutes ces personnes qui avaient le même but, se donner des outils communs pour affronter ensemble les mêmes défis, soit de se loger et d'apprendre à vivre ensemble.

Dès mon arrivée à Palmarolle, je revenais dans ma contrée où j'y avais appris les principes de base de cette solidarité sociale qui procurait autrefois à mes parents et à mes ami-e-s beaucoup de plaisir et de joie. Intuitivement chaque endroit où je suis demeurée autant dans la région de Québec qu'en Outaouais, j'ai créé des structures d'accueil et d'organisation pour réaliser nos projets communs.

Récemment au cours de la campagne électorale, j'ai rencontré les gens de porte-à-porte qui m'ont donné la chance d'écouter leurs attentes et de voir en personne ceux et celles pour qui j'avais offert mon savoir-faire afin d'assurer la transition nécessaire au conseil municipal. Au cours de cette année de suppléance à la mairie, nous avons pu rétablir une certaine confiance sans toutefois être sortis complètement de la crise. La situation était délicate et demandait de prendre des décisions pour le bien de la communauté. Nous avons eu souvent des absences aux postes de conseillers ce qui a limité notre pouvoir de communication, par contre nous avons tenu la barre pour traverser le torrent.

Dans l'esprit des fêtes et de cette nouvelle année qui s'annonce, je tiens à faire en toute sincérité le souhait pour l'établissement de la paix et le maintien d'un dialogue harmonieux avec tous les citoyens et que nos représentants nouvellement élus adoptent certaines mesures dans un esprit de confiance mutuelle, de solidarité et de collaboration.

Bonne année 2022 et merci de votre confiance !



QUI A INVENTÉ NOËL?



Dolores Guertin-Audet

Le tout premier Noël aurait été célébré vers l'An 336, à Rome (Italie) soit plus de 300 ans après la naissance de Jésus; à cette époque, l'empereur romain Constantin se convertit au christianisme. Il décide de célébrer la naissance de Jésus le 25 décembre, car ce jour était un jour de fête depuis bien longtemps.

Noël est la fête chrétienne qui célèbre la naissance de Jésus de Nazareth au moment du solstice d'hiver, mais pour plusieurs personnes Noël est une fête populaire déconnectée de son fondement religieux.

Le Christ étant présenté comme le « **SOLEIL DE JUSTICE** » d'une nouvelle ère, sa naissance ouvre l'année liturgique chrétienne lors d'une messe de minuit ritualisée. Le récit évangélique de la naissance de Jésus sert de base pendant des siècles à une grande richesse artistique (peinture, sculpture, musique, littérature que renforce la diffusion populaire de la crèche

au XIII^e siècle, le sapin germano-nordique signe d'une nature vivante malgré l'hiver, est honoré à partir du XVI^e siècle et gagne même les églises.)

La tradition du père Noël qui se mondialise au XX^e siècle complétera cette évolution qui a ajouté une dimension profane à la fête chrétienne plus orientée vers les enfants, la famille et les cadeaux.

Il ne faut pas oublier qu'après *Pâques*, Noël est en effet la deuxième fête la plus importante du calendrier liturgique chrétien. (La nativité du Seigneur est une des douze grandes fêtes).

Encore de nos jours, l'esprit de Noël garde une connotation de fête qui regroupe des cellules familiales autour d'un bon repas avec échange de cadeaux près du sapin traditionnel se remémorant les souvenirs personnels de chacun.

UN ENFANT NAÎT ET LA JOIE ÉCLATE

Cette petite boule d'amour illumine les yeux et les cœurs; sur elle se fondent les espoirs et les rêves les plus fous. Par ce petit enfant Dieu vient habiter nos solitudes, nos luttes, nos chagrins. Il désire réchauffer et transformer nos cœurs, éclairer nos choix, nos décisions. « **ÉMERVEILLONS-NOUS!** Car en faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant. » (selon Nelson Mandela).

Sur cette base, nous inventons notre nouveau Noël chaque année avec toutes ses joies et ses rêves de faire plaisir... *Restons des porteurs d'espoir, d'amour, de paix, de tendresse, d'harmonie...*



GRENIER AUX SOUVENIRS



La crèche

Bientôt Noël! Souvenez-vous quand nous étions jeunes, Noël signifiait un arbre, une crèche et un cadeau. De nos jours, c'est plutôt un arbre et beaucoup de cadeaux.

Pour l'occasion, j'ai fouillé dans mon grenier et j'ai sorti les personnages de la crèche de mon enfance. Elle date des années 50 ou peut-être un peu avant. Les personnages sont en plâtre, donc fragiles; juste en les examinant on peut voir l'usure du temps. Après l'achat de ces personnages, mon père a fabriqué une crèche en bois rond.

Petit souvenir : Mon père est décédé le 20 novembre 1963, j'avais 14 ans, ma mère s'est retrouvée seule avec six enfants. Vers le 20 décembre elle m'a dit : « On va fêter Noël quand même, tu vas aller chercher un arbre ». Je suis donc parti avec la hache et rapporté un bel arbre bien fourni. Je l'ai installé dans le coin du salon et placé la crèche en dessous. Quelques jours plus tard le livreur de pain, Lucien Vallières, aperçoit mon arbre dans le salon et dit : « Ouais, vous avez un bel arbre! » Puis il hésite un peu et rajoute : « Eille! Mais c'est un cyprès! » Après ça, j'ai su faire la différence. Un très joyeux Noël à tous!

Sur la deuxième photo, vous pouvez voir cette crèche originale en bois rond en 1957.



L'Amicale des Cercles de Fermières, ex-fédération n° 23

Les membres de l'Amicale des Cercles de Fermières ex-fédération n° 23 ont remis un don de 706,70 \$ au projet pour la maison de soins palliatifs de La Sarre, **Le Passage de l'Aurore**.

Le chèque a été remis à M^{me} Maryse Proulx, membre de l'exécutif de ladite maison, par la présidente M^{me} Françoise Mongrain Boulet et la secrétaire, M^{me} Henriette Morin.



Françoise Mongrain Boulet

Maryse Proulx

Henriette Morin

Réunion du 8 décembre 2021 (souper)

La deuxième réunion aura lieu le mercredi 8 décembre, à la salle C-15 du Centre municipal de Palmarolle. Nous soulignerons la période des fêtes. Nous vous accueillerons dès 17 h 30, chaque membre apporte son goûter. Une courte réunion sera tenue et nous clôturerons le tout par des activités récréatives.

➡ Prenez note que l'atelier du mercredi après-midi n'aura donc pas lieu le 8 décembre.



Journal de bord — Arts textiles :

- Mitaines de laine (crochet ou tricot)
- Carte de Noël (faite à la main — recyclage)

Les participantes seront invitées à :

- Apporter une petite décoration (de votre crue) pour égayer les tables;
- Faire un don de 5 \$ pour OLO. Grand merci!

P'tits cœurs au chaud (Protection de la jeunesse)

Cette année, la Protection de la Jeunesse a besoin de doudous seulement, tant pour enfants que pour adolescents.

Les membres du Cercle de Fermières Palmarolle pourront déposer leur don le 6 décembre au plus tard chez madame Lisette Guertin; un bac sera laissé dans le portique à cet effet. La population est aussi invitée à soutenir les enfants dans le besoin. La remise des dons à la PJ se fera sur rendez-vous le 9 décembre 2021.



Il est possible de vous inscrire à l'infolettre des CFQ directement sur le site WEB (Boîte à outils) en cliquant sur Médias.

Atelier du mercredi après-midi, invite une amie à t'accompagner!



Les ateliers du mercredi après-midi (13 h 30 à 16 h) ont repris à la salle C-15 du centre municipal. C'est un rendez-vous à ne pas manquer. Tout en socialisant, vous acquerez de nouvelles connaissances et mettez en valeurs vos habiletés, parfois insoupçonnées. Osez!

Vous pourrez inviter une amie à vous accompagner pour ces activités. Venez vous amuser en toute simplicité.

Vous pouvez consulter la page Facebook du Cercle à cet effet, notre présidente ayant la gentillesse d'y mettre plus d'information selon l'atelier de l'après-midi.

Coloriage image de Noël



REMERCIEMENTS

Je tiens à souligner que la suppléance de **madame Aline Bégin** en tant que mairesse a été un apport précieux comme personne impliquée dans la communauté.

Merci pour le travail accompli qui fut très apprécié des citoyens.

Bonne continuité pour la suite des choses et nous te remercions pour ce que tu nous a apporté. C'est toujours un plaisir de travailler avec toi.

FÉLICITATIONS pour cette campagne!

Francine Boulet

Merci Rosaire!

Quel plaisir de lire des commentaires de nos lecteurs dans un numéro suivant la parution du Journal Le Pont de Palmarolle du mois précédent. Merci Rosaire Plante d'avoir pris la plume pour commenter un article du vieux grincheux sur « Les mots disparus ». Premièrement, cela fait plaisir de savoir qu'on est lu et cela fait encore plus plaisir de constater l'importance que nos abonnés accordent à nos chroniques, à nos reportages, billets, nouvelles, etc.

Et le plaisir nous serait encore plus fort si d'autres intervenants suivaient l'exemple de Rosaire pour enrichir nos pages d'opinions, de nouvelles, de commentaires d'autres lecteurs du Journal.

N'hésitez donc pas à faire de même.



Le 2 novembre dernier, le Service Sécurité Incendie de Palmarolle a procédé à l'exercice annuel d'évacuation de l'École Dagenais. Lors de cette activité, un tirage de deux extincteurs a été fait parmi les élèves du primaire et du secondaire. Ceux-ci ont été gracieusement offerts par la Quincaillerie Palmarolle.

Nous remercions la direction et le personnel enseignant qui ont contribué au bon déroulement de l'exercice.

Un merci bien spécial à la Quincaillerie Palmarolle pour leur habituelle générosité.



La Troupe à Cœur Ouvert inc. présente :

LE Paradis DU NORD symphonique

Chansons remasterisées

IDÉE CADEAU pour Noël!

25\$ Taxes incluses

Coffret musical DOUBLE incluant livret des chansons

Le génie des hochons

Un album en un livret

Autrice Danielle Trotter

Compositeur musical Jacques Marchand

Directrice musicale Jocelyne Beaulieu

Metteur en scène Daniel Morin

Documentaire Le Paradis du Nord en 2022

Endroits de vente

La Sarre, Macamic, Amos, Val d'Or, Malartic et Rouyn-Noranda

Ville-Marie

Jean Coutu

L'Intro Musique

Sur le site Web de la Troupe : www.latroupeacoeuroouvert.com

Abitibi OUEST | Québec

Entente de développement culturel

Desjardins

Québec

BARBIE OUEST



Laker Troloppe



Pour ne pas avoir froid!



Félix Goulet

Il y a une expression qui dit qu'il n'y a pas de mauvaise température, seulement des mauvais vêtements. Je ne sais pas si vous êtes d'accord avec cela, mais moi oui. Depuis mon plus jeune âge, je pratique la pêche blanche et je peux vous dire que les habits de pêche blanche sont devenus extrêmement performants. Lorsqu'on enfle un tel habit, on se crée une carapace contre le froid, le vent tout en laissant évacuer l'humidité.

Je sais, plusieurs d'entre vous portent leur habit de motoneige pour affronter le froid de l'hiver sur nos lacs gelés. Ces ensembles peuvent faire le travail, mais ne sont pas nécessairement adaptés pour la pêche hivernale. Ce qui est nécessaire de comprendre, c'est que l'adepte de plein air se doit de porter plusieurs couches. On doit s'habiller en pelures d'oignon. Ceci est important, car à chaque épaisseur de vêtement se créera une couche d'air que votre corps réchauffera et plus il y a de couches, plus vous serez protégé.

Commencez par mettre une combine thermique en haut et en bas. Ensuite, j'aime bien porter un gilet kangourou pour le haut et un pantalon isolé pour le bas. La majorité des fabricants ont développé des manteaux deux dans un. C'est-à-dire qu'un polar isolé est présent sous le manteau principal. Avec un tel manteau, on ajoute une couche de plus. La couche supérieure, elle, sera construite d'un

matériel imperméable qui coupera l'entrée du vent. Optez pour un manteau muni d'un capuchon, ce dernier est pratique quand le vent souffle fort. De plus, il est facile de retirer la première couche du manteau quand par exemple vous percez vos trous. Cela peut paraître étrange, mais cet exercice vous donnera chaud. Au lieu de venir tout en sueur pour ensuite geler, ce vêtement vous assurera la chaleur nécessaire.

Pour ce qui est du pantalon, ces ensembles sont bien fabriqués. En effet, des genouillères épaisses vous permettront de vous agenouiller dans la neige ou la gadoue sans vous mouiller et le tout sera très confortable. Il en est de même pour le fessier. Choisissez un pantalon et un manteau présentant beaucoup de poches afin d'y ranger vos pinces et plusieurs autres outils indispensables à la pêche blanche.

Finalement, la majorité des ensembles de nos jours sont flottants. Il y a effectivement une membrane présente dans le manteau et le pantalon qui vous fera flotter si malheureusement vous passiez à travers la glace. Ces ensembles ne sont pas approuvés, mais pour avoir vu plusieurs vidéos sur des gens qui ont fait le test dans une piscine, ils flottent réellement. C'est un plus, car on n'est jamais assez prudent sur la surface gelée. Bonne saison de pêche blanche!

Les Braves de Palmarolle, toujours en action!



Depuis le 1^{er} novembre dernier, l'équipe de hockey rural Les Braves de Palmarolle est de retour sur la glace de l'aréna Rogatien-Vachon. À tous les lundis, une vingtaine de jeunes hockeyeurs sautent sur la glace pour apprendre les rudiments du hockey à l'aide d'entraîneurs bénévoles.

Il y a toujours de la place pour ceux qui seraient tentés d'essayer ce merveilleux sport. Restez à l'affût de la page Facebook des Loisirs de Palmarolle pour le premier match de nos Braves.



Les Loisirs de Palmarolle

Retour sur l'Halloween 2021

Encore une magnifique journée d'Halloween! Plus de 350 personnes ont parcouru les sentiers la journée du 31 octobre. Cent quarante-cinq petits monstres ont participé aux activités. Encore une fois, les sourires étaient au rendez-vous.

Merci à toute la population pour votre belle participation!
 Merci à nos commanditaires : Épicerie Marion & Fils ainsi qu'à Usinage Filiatrault et un énorme merci à tous les citoyens qui ont fait un don!

À l'an prochain!

Badminton

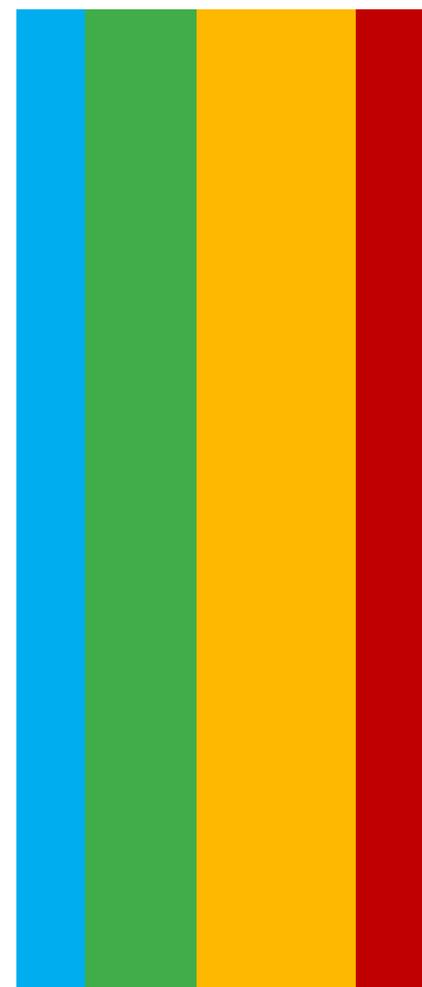
Bonne nouvelle aux joueurs de badminton. À partir du 1^{er} décembre 2021, à tous les mardis, de 19 h à 21 h, le gymnase de l'école sera ouvert.

Apporter vos raquettes et votre bonne humeur, nous vous accueillerons avec plaisir!

Le coût d'entrée est de 2 \$.

Activités de Noël

Pour la période de Noël, plusieurs activités sont en préparation. Suivez-nous sur notre page facebook : Les loisirs de Palmarolle pour avoir plus d'information.





VOTRE CAISSE VOUS INFORME

Carte de crédit Desjardins

Votre carte a été volée ou vous pensez l'avoir perdue? Utilisez la fonction **Suspendre la carte** offerte dans AccèsD pour bloquer temporairement son utilisation. Vous éviterez les transactions frauduleuses, le temps de la retrouver ou de la faire remplacer. Comment?

Sur AccèsD internet :

- Sous **Cartes, prêts et marges de crédit**, cliquer sur le bouton **Options** de la carte visée, puis choisir **Gestion de la carte** ;
- À côté de **Suspendre la carte**, faire glisser le bouton vers la droite ;
- Accepter les **Conditions d'utilisation**.

Sur appli mobile :

- Sous **Accès rapide**, cliquer sur **Mes comptes** ;
- Sous **Cartes, prêts et marges de crédit**, cliquer sur la carte visée ;
- Dans l'écran **Détail** de la carte, cliquer sur **Information**, puis sur **Gérer la carte** ;
- À côté de **Suspendre la carte**, faire glisser le bouton vers la droite ;
- Accepter les **Conditions d'utilisation**.

Vous pouvez réactiver votre carte en tout temps en faisant glisser le bouton vers la gauche. Le statut indiquera **Carte réactivée**. Une fois votre carte bloquée, communiquez immédiatement au **1 800 363-3380** pour signaler sa perte ou son vol. Le service est offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Pour le temps des fêtes achat local !

La pandémie a mis en valeur l'importance de l'achat local et la diminution du gaspillage, pourquoi pas encourager les achats locaux ?

En encourageant les commerces locaux, vous êtes aussi et de belle façon, au cœur des valeurs de Desjardins par son engagement à contribuer au développement de notre communauté !

Congés fériés de la période des Fêtes

En raison des fêtes de Noël et du Jour de l'An, nos bureaux seront fermés :

Lundi 27 décembre & mardi 28 décembre 2021

&

Lundi 3 janvier & mardi 4 janvier 2022.

Nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.

*Tous nos vœux de bonheur, de réussite, d'amour
et d'excellente santé pour vous et l'ensemble de votre famille. !*



ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages



Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest